ᑲᑎᒪᔨᑦ ᓄᓇᕗᑦ ᐱᖃᓐᓇᕐᓂᖅᓴᓂᖅ
Building Nunavut Together
Nunavuliuqatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

GOUVERNEMENT DU NUNAVUT

OFFRE D'EMPLOI

Titre : Gestionnaire du centre de soins de longue durée
Ministère : Santé
Collectivité : Igloolik

Référence : 10-02-230-12428KW

Type d'emploi : Poste à durée indéterminée

Salaire : 100 780 à 114 378 $ par année; 37,5 heures par semaine
Prime de vie dans le Nord : 26 437 $ par année
Syndicat : Membre du Syndicat des employé-e-s du Nunavut
Logement : Un logement subventionné est offert pour ce poste
Date de clôture : Ce concours sera ouvert jusqu'à ce que le poste soit pourvu.

Ce concours est ouvert à toutes et à tous.

Le gouvernement du Nunavut a été nommé l'un des meilleurs employeurs en matière de diversité du Canada et l'un des employeurs canadiens de choix pour les jeunes et les personnes nouvellement diplômées en 2023. Le Nunavut est un territoire dynamique et vivant qui cherche toujours à s'embellir pour les générations futures. Quant à sa population, elle est en croissance exponentielle et compte parmi les plus jeunes du Canada. Le gouvernement territorial travaille à renforcer son modèle de gouvernance unique, lequel modèle intègre les valeurs sociétales inuites, favorise l'utilisation de l'inuktut, vise à ce que la fonction publique du Nunavut soit représentative de sa population, et inclut des partenariats collaboratifs en vue de réaliser la promesse du Nunavut. La personne qui obtiendra ce poste profitera d'un salaire concurrentiel, d'assurances médicale et dentaire, d'un régime de retraite à prestations déterminées, d'une aide financière pour sa réinstallation et d'occasions de formation et d'avancement professionnel.

Relevant du directeur ou de la directrice des programmes de santé, le ou la gestionnaire du centre de soins de longue durée assure la gestion globale et la prestation des programmes et des services dans le but de fournir des soins continus de qualité aux bénéficiaires du centre de soins de longue durée. À titre de gestionnaire du centre, vous établissez des partenariats professionnels et communautaires afin de consulter et de collaborer à l'élaboration, l'implantation et l'évaluation de programmes et services qui répondent aux besoins de la clientèle des soins continus, et qui respectent les politiques, normes et pratiques du ministère de la Santé du gouvernement du Nunavut.

Les principales responsabilités de la candidate ou du candidat retenu comprendront également ce qui suit :

- Gérer et coordonner les activités administratives ;
- Identifier les ressources nécessaires à la prestation des programmes et des services, y compris les besoins en personnel, en équipement et en fournitures, et préparer les prévisions budgétaires mensuelles ;
- Tenir un registre des soins continus des personnes qui ont été confiées au centre de soins de longue durée ;
- Élaborer des objectifs/examens annuels de performance et des plans de travail pour les membres du personnel ;
- Exécuter des tâches directes de soins infirmiers, le cas échéant.

Pour postuler, veuillez faire parvenir une lettre de motivation et votre curriculum vitæ par courriel à l'adresse nunavutnurses@gov.nu.ca. Veuillez inscrire la RÉFÉRENCE dans l'objet de votre courriel.

- Le gouvernement du Nunavut s'engage à ce que son effectif soit représentatif de sa population. Par conséquent, la priorité sera accordée aux Inuit(e)s du Nunavut qui se définissent comme Inuit(e) inscrit(e) en vertu de l'Accord du Nunavut conformément aux dispositions de la Politique de priorité d'embauche.
- Les fonctionnaires du gouvernement du Nunavut qui sont en période d'essai doivent obtenir et fournir une autorisation écrite de l'administration générale du ministère qui les emploie. Ladite autorisation écrite doit accompagner le dossier de candidature pour que celui-ci soit pris en considération.
- Le fait de posséder un casier judiciaire n'exclut pas nécessairement la prise en compte d'une candidature. Les casiers judiciaires seront évalués en fonction de la portée et des obligations du poste. Par ailleurs, cette mesure s'applique uniquement pour les postes exigeant une vérification satisfaisante du casier judiciaire ou de l'habilitation à travailler auprès de personnes vulnérables.
- Les candidats ou candidates peuvent soumettre leur curriculum vitæ dans n'importe laquelle des langues officielles du Nunavut.
- Nous communiquerons uniquement avec les candidats et candidates retenu(e)s pour une entrevue.
- Les candidats ou candidates possédant une attestation pour des études postsecondaires achevées à l'étranger ont la responsabilité de faire évaluer cette attestation par un établissement d'enseignement canadien reconnu. Le manquement à cette obligation peut donner lieu au rejet de leur demande.

COORDONNÉES : Ministère de la Santé
Gouvernement du Nunavut
C. P. 1000, succursale 1041, Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0
https://gov.nu.ca/human-resources

Téléphone : 867 975-8600, poste 5706
Télécopieur : 867 975-6220
Courriel : nunavutnurses@gov.nu.ca

ᑲᑎᒪᔨᑦ ᓄᓇᕗᑦ ᐱᖃᓐᓇᕐᓂᖅᓴᓂᖅ
Building Nunavut Together
Nunavuliuqatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

GOUVERNEMENT DU NUNAVUT

OFFRE D'EMPLOI

Les connaissances, les compétences et les aptitudes requises pour ce poste s'acquièrent par l'obtention d'un baccalauréat en soins infirmiers jumelé à cinq années d'expérience en gestion, de préférence dans un cadre de soins continus. Les personnes qui soumettent leur candidature doivent être qualifiées pour s'inscrire au Collège et Association des infirmières autorisées et infirmiers autorisés des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut (CANNN) avant leur entrée en poste et renouveler leur inscription annuellement. La réussite d'un programme de formation en gestion est considérée comme un atout.

Il s'agit d'un poste de nature très délicate. Aussi une vérification satisfaisante du casier judiciaire et de l'habilitation à travailler auprès de personnes vulnérables est-elle requise.

Veuillez noter que la vaccination contre la COVID-19 est une condition d'embauche obligatoire. Veuillez soumettre une preuve de vaccination contre la COVID-19 avec votre candidature. Il incombe aux personnes hors du Nunavut de s'informer des exigences en vigueur dans leur province ou territoire.

Les langues officielles du Nunavut sont l'inuktut, l'anglais et le français, et les dossiers de candidature peuvent être envoyés dans l'une ou l'autre de ces langues. La maîtrise de plus d'une des langues officielles du Nunavut est considérée comme un atout. Sont aussi considérés comme des atouts la connaissance des collectivités, de la culture, du rapport à la terre et du *qaujimajatuqangit* inuits de même que de l'inuktut, ainsi qu'une expérience de travail dans un milieu interculturel nordique.

Une combinaison acceptable d'études et d'expérience pourrait être prise en compte pour ce poste. Nous vous encourageons donc à postuler si vous possédez un bagage d'études ou d'expérience équivalent à la qualification décrite ci-dessus.

Le personnel infirmier occupant à temps plein un poste à durée indéterminée reçoit une prime de 5 000 $ à l'embauche; une prime supplémentaire de 5 000 $ après 18 mois de service; et une autre de 10 000 $ après 30 mois de service. À ces montants s'ajoutent une prime de 9 000 $ à titre d'indemnité annuelle pour emploi de première ligne ainsi qu'une prime mensuelle de maintien des effectifs de 375 $, soit 4 500 $ par année.

Une liste d'admissibilité pourrait être créée afin de pourvoir de futurs postes vacants.

Pour postuler, veuillez faire parvenir une lettre de motivation et votre curriculum vitæ par courriel à l'adresse nunavutnurses@gov.nu.ca. Veuillez inscrire la RÉFÉRENCE dans l'objet de votre courriel.

- Le gouvernement du Nunavut s'engage à ce que son effectif soit représentatif de sa population. Par conséquent, la priorité sera accordée aux Inuit(e)s du Nunavut qui se définissent comme Inuit(e) inscrit(e) en vertu de l'Accord du Nunavut conformément aux dispositions de la Politique de priorité d'embauche.
- Les fonctionnaires du gouvernement du Nunavut qui sont en période d'essai doivent obtenir et fournir une autorisation écrite de l'administration générale du ministère qui les emploie. Ladite autorisation écrite doit accompagner le dossier de candidature pour que celui-ci soit pris en considération.
- Le fait de posséder un casier judiciaire n'exclut pas nécessairement la prise en compte d'une candidature. Les casiers judiciaires seront évalués en fonction de la portée et des obligations du poste. Par ailleurs, cette mesure s'applique uniquement pour les postes exigeant une vérification satisfaisante du casier judiciaire ou de l'habilitation à travailler auprès de personnes vulnérables.
- Les candidats ou candidates peuvent soumettre leur curriculum vitæ dans n'importe laquelle des langues officielles du Nunavut.
- Nous communiquerons uniquement avec les candidats et candidates retenu(e)s pour une entrevue.
- Les candidats ou candidates possédant une attestation pour des études postsecondaires achevées à l'étranger ont la responsabilité de faire évaluer cette attestation par un établissement d'enseignement canadien reconnu. Le manquement à cette obligation peut donner lieu au rejet de leur demande.

COORDONNÉES : Ministère de la Santé
Gouvernement du Nunavut
C. P. 1000, succursale 1041, Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0
https://gov.nu.ca/human-resources

Téléphone : 867 975-8600, poste 5706
Télécopieur : 867 975-6220
Courriel : nunavutnurses@gov.nu.ca